
Compte-rendu de la réunion de présentation du projet des 20 ans du Forum aux représentants de la Mairie - 12 mars 2015

Date de la réunion : jeudi 12 mars 2015 à 18h00.

Lieu : Mairie de Pontcharra.

Participants :

Membres du bureau de l'association du Forum des Associations du Haut Grésivaudan : Sandrine Benzaid, Françoise Lohat, Frédérique Ollivier, Monique Vallet, Joël Savary.

Représentants de la Municipalité de Pontcharra : Nadine Boullerot, Emmanuel Gaudin, Geneviève Valette.

Ordre du jour :

- Informations diverses communiquées par les représentants de la Mairie
- Positionnement de la Mairie concernant l'organisation du Forum.
- Projet des 20 ans du Forum des Associations.

Informations diverses communiquées par les représentants de la Mairie :

Coût d'utilisation du gymnase Maurice Cucot.

A partir de la prochaine saison, la Communauté de Communes du Grésivaudan, gestionnaire du gymnase, demandera à ses utilisateurs une participation de 8€ à 15€ de l'heure pour l'utilisation des locaux. Certaines associations ont fait part à la Mairie qu'elles ne pourront pas supporter ce coût important et qu'elles risqueraient de devoir cesser leurs activités, faute de lieux de pratique financièrement accessibles.

M. Gaudin annonce que de par la volonté de M. le Maire, la Mairie de Pontcharra a décidé de prendre ce coût à sa charge, permettant ainsi la poursuite des activités des occupants du gymnase.

Le bureau du Forum demande si cette prise en charge viendra en déduction des subventions accordées aux associations.

M. Gaudin précise que les subventions accordées pour l'année 2015 n'en tiennent pas compte et qu'elles ont été calculées en favorisant les habitants de Pontcharra.

Gymnases de la Communauté de Communes.

Il est confirmé que pour des raisons de sécurité, le Gymnase Maurice Cucot ne pourra plus être utilisé pour accueillir des manifestations comme le forum des associations.

La Communauté de Communes construira 2 nouveaux gymnases autour du collège Marcel Chêne. La date n'est pas précisée.

Positionnement de la Mairie concernant l'organisation du Forum :

Lors de la réunion d'information aux associations du samedi 10 janvier, la Mairie annonçait sa décision d'organiser une journée des associations en septembre 2015. Les membres du bureau du Forum, présents à cette réunion, faisaient alors remarquer le double emploi de cette manifestation communale avec le projet des 20 ans de l'association du Forum, en cours de préparation.

Le Conseil d'Administration du Forum, réuni le 6 février, a exprimé à une très large majorité sa motivation et son souhait de continuer à organiser le Forum des 20 ans de l'association dans un cadre associatif et en collaboration avec la Mairie. Le Conseil a mandaté les membres de son bureau pour communiquer cette volonté aux représentants de la Mairie.

M. Gaudin précise que la volonté de la Mairie était de décharger les associations de l'organisation du Forum. Elle est favorable à laisser l'association du Forum organiser le forum des associations.

Projet du Forum 2015 :

Présentation du projet du forum des 20 ans de l'association.

Sur l'invitation de M. Gaudin, le bureau du forum présente son projet.

L'association du Forum a la volonté de marquer son vingtième anniversaire par une édition de septembre 2015 différente des précédentes. Son thème général sera la mise en avant de la diversité et de la richesse de l'offre associative du Haut Grésivaudan, dans un esprit festif, basé sur le mélange des associations, sur les rencontres entre elles et de son public.

L'association souhaiterait installer son forum dans le centre-ville de Pontcharra afin que la fête ait lieu au milieu de ses habitants. L'association demandera aux commerçants de Pontcharra s'ils souhaitent s'associer à la fête, sachant que les associations occuperont les places et que les rues qui relient les places pourraient être animées par les commerçants. M. Gaudin se propose de prendre contact avec Jean-Paul Batard concernant l'implication des commerçants.

Un grand jeu sera proposé aux enfants. Il les amènera avec leurs parents et accompagnants à parcourir les différents lieux du centre-ville pour aller à la rencontre de nos associations.

Suite au succès du dernier marché de Noël, l'association du Forum est confortée dans son projet de forum en centre-ville. M. Gaudin précise que le Forum ne pourra pas compter sur la même logistique qui avait coûté 22k€ pour le marché de Noël.

L'option d'installer le forum de septembre sur le stade proche de la piscine n'intéressera sans doute pas les commerçants. L'association du Forum confirme sa volonté de s'installer en centre-ville, avec les commerçants.

Le samedi soir au parc Saint-Exupéry, il est prévu un pique-nique géant tiré du sac. Il y aura une animation musicale organisée par les associations.

Date du Forum 2015.

M. Gaudin informe que la fête de Marignan est prévue le week-end des 5 et 6 septembre.

Le forum pourrait être organisé le week-end suivant, les 12 et 13 septembre. La date sera décidée lors de la prochaine Assemblée Générale de l'association.

Solution de repli en cas d'intempéries.

M. Gaudin informe que le Coléo a été réservé par la Mairie pour les 3 premiers week-ends de septembre, afin de couvrir les besoins pour le forum des associations et pour la fête de Marignan.

Besoins en logistique.

Le bureau du forum rappelle qu'il n'a pas prévu de demander d'aide financière à la ville de Pontcharra. L'association compte sur les ressources et les moyens de ses associations adhérentes afin de mener à bien son projet.

Le forum demande à la Mairie, le prêt de matériel (tables, chaises, panneaux, tentes,...), des raccordements électriques ainsi que l'aide des techniciens municipaux et bien sûr, l'autorisation de réaliser le projet en centre-ville.

La Mairie demande que la liste de ces besoins lui soit adressée d'ici la mi-avril. Le matériel mis à disposition par la Municipalité de Pontcharra sera livré en container près des zones d'installation. Il y a déjà des points de raccordement électrique en centre-ville. La ville possède 10 tentes qu'elle pourra mettre à la disposition de l'événement.

Si besoin, la Mairie pourra solliciter les communes avoisinantes pour leur emprunter du matériel.

De son côté, le bureau du Forum demandera aux associations participantes de mettre leur matériel à disposition.

Les associations installent habituellement leurs stands le samedi matin. La Municipalité verra à déplacer le marché bio qui a lieu le samedi matin.

Il est à noter déjà le besoin d'une estrade et d'un parquet au parc Saint Exupéry pour la soirée musicale. Son installation se fait habituellement le mardi précédent. Un raccordement électrique est possible dans le parc.

La sonorisation en ville est contrôlée à partir de l'Office de Tourisme. Elle pourra être utilisée pour l'événement. M. Gaudin précise qu'il manque des amplificateurs pour les micros HF, il que des antennes relais doivent être installées en ville.

Signalisation, guidage, plan de circulation.

La Mairie s'occupera de l'arrêté pour le bouclage du centre-ville.

Il faudra prévoir un plan général d'occupation et de circulation, avec localisation des emplacements des parkings et le fléchage vers les différents lieux de la fête.

La cours de l'école César Terrier pourra être ouverte aux véhicules.

Sécurité.

Le bureau du Forum contactera les sapeurs-pompiers afin de préparer le plan de sécurité. Il faudra prévoir notamment une antenne de premiers secours ainsi qu'un plan de circulation pour les véhicules de sécurité. Le bureau du Forum recensera les secouristes bénévoles que les associations participantes pourront mettre à disposition le jour de l'événement.

Plan de communication.

Le bureau du Forum pourra solliciter la Mairie afin de faire passer une annonce dans de numéro de l'express info qui précèdera l'événement.

M. Gaudin verra si la Municipalité peut prendre en charge une partie des coûts de communication, notamment les affiches.

Il sera également possible d'utiliser les nouveaux afficheurs lumineux.

Etapas suivantes.

- M. Gaudin présentera le projet à M. le Maire et enverra un accord de principe par e-mail sous quinze jours.
- L'association du Forum réunira ses adhérents en Assemblée Générale Ordinaire au cours de la semaine du 6 avril. Le projet des 20 ans leur sera présenté et sera soumis à leur approbation. Les représentants de la Municipalité seront cordialement invités à cette réunion.
- Une fois le projet validé par la Mairie et par les associations, des points d'avancement mensuels seront tenus entre les représentants de la Municipalité et les représentants du forum des associations, afin de préparer la fête au mieux.